

Le Pic, la Gioune et le Cubaynes

Sites Rivières Sauvages



Le label « Site Rivières Sauvages », créé en 2014 et décerné par l'Association du Réseau des Rivières Sauvages, s'adresse exclusivement aux cours d'eau considérés comme « sauvages » et donc d'excellente qualité. Issu d'un important travail collaboratif, il a pour but d'identifier les rivières les plus patrimoniales de France et de créer un réseau « Rivières Sauvages ». Décerné pour cinq ans, le label n'a pas de valeur réglementaire, mais constitue un véritable outil de conservation. Ainsi, les rivières labellisées doivent obligatoirement intégrer un programme d'actions partagé, ciblé en priorité sur la conservation de leur état et la valorisation de leur grande valeur patrimoniale. À ce jour, seules 33 rivières ont été labellisées en France et **la Creuse est l'un des rares départements à en accueillir trois : le Pic, la Gioune et le Cubaynes.**

Rivières
Sauvages



la CREUSE
le Département

Patrimoine de la Creuse

La Gioune, Le Pic et le Cubaynes, Sites Rivières Sauvages 1



• Le Cubaynes



• La Gioune

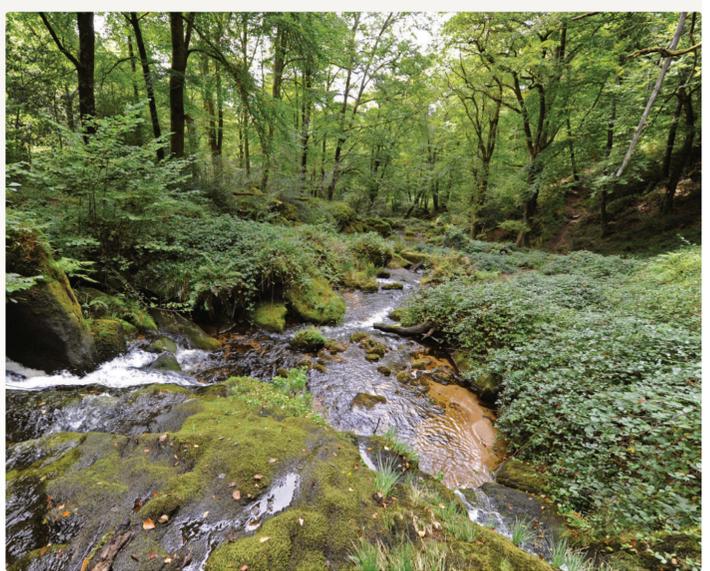
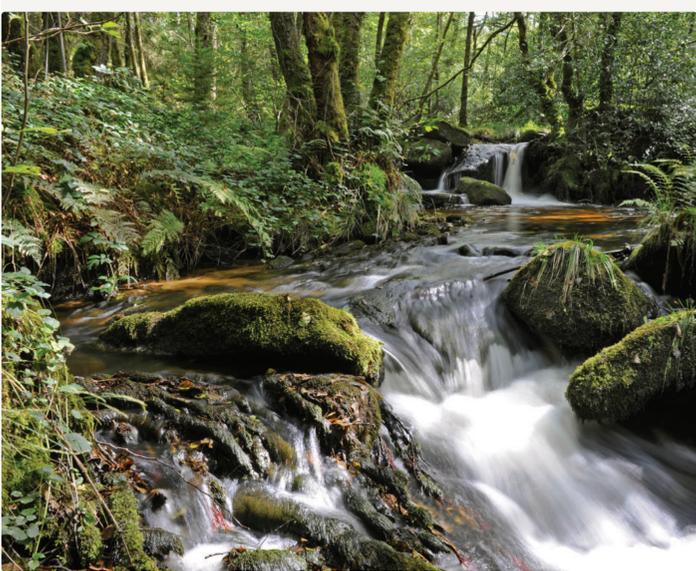
Le label Site Rivières Sauvages



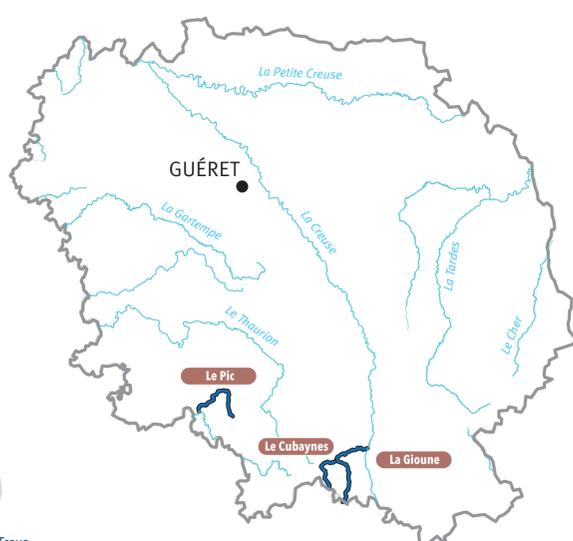
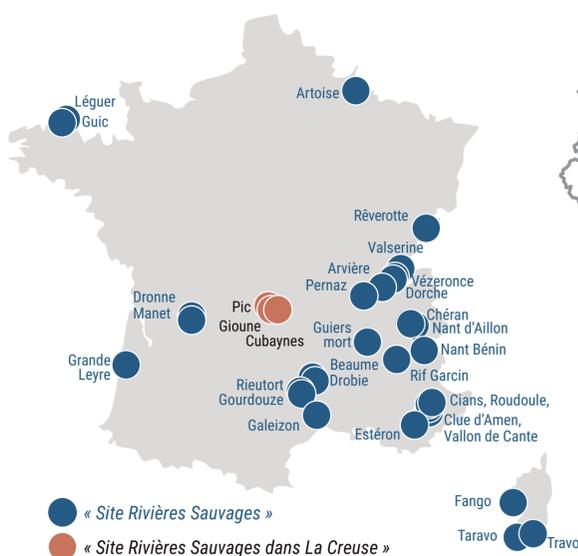
Suite à la démarche initiée en 2014 par le Conseil Général de la Creuse, le Pic et la Gioune comptent parmi les rares rivières françaises labellisées « Site Rivières Sauvages » depuis juillet 2016. Elles sont toutes les deux situées dans le sud du département, sur le territoire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. **La Gioune** prend sa source sur la commune de Féniers et traverse les communes de Gioux puis de Croze, où elle se jette dans la Creuse. **Le Pic** naît sur la commune de Royère-de-Vassivière et traverse les communes de Saint-Pardoux-Morterolles et Saint-Martin-Château, où il rejoint la rivière Maulde.

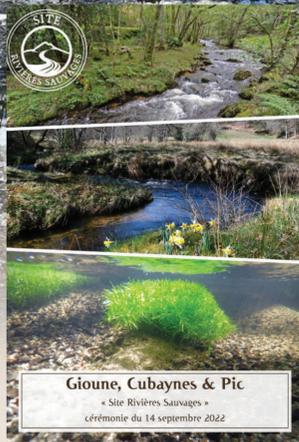
Le label a été reconduit pour ces deux rivières en 2022 et un troisième cours d'eau, **le ruisseau de Cubaynes**, a également reçu cette distinction. Naissant et s'écoulant dans sa plus grande partie sur la commune de Gentioux-Pigerolles, ce dernier est l'affluent principal de la Gioune avec qui il converge sur la commune de Gioux.

Le label permet d'apporter une attention particulière à ces trois cours d'eau reconnus au niveau national.



• Le Pic



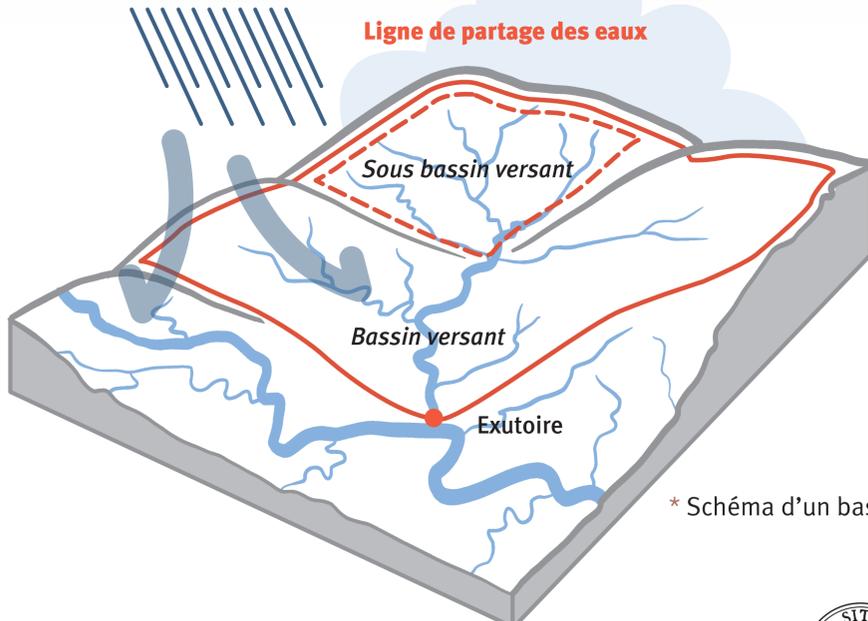


- Remise officielle du label « Sites Rivières Sauvages », le 14 septembre 2022.

De gauche à droite : Flavien Lutrat, Technicien Milieux aquatiques, CD 23 - Valérie Simonet, Présidente du Conseil départemental de la Creuse - Thierry Gaillard, Vice-Président du Conseil départemental de la Creuse - Florent Iribarne, Responsable Milieux aquatiques, CD 23.

Les critères d'évaluation, basés sur un important référentiel scientifique, ont été élaborés par des gestionnaires de bassins versants* et le conseil scientifique *Rivières Sauvages* composé de spécialistes des rivières et d'experts du fonctionnement des hydro-systèmes, issus de plusieurs universités et institutions (Office Français de la Biodiversité, Agence de l'eau, Ministère de l'Écologie...).

Les candidatures sont analysées par un organisme certificateur indépendant – AFNOR certification – qui émet un avis technique auprès de la commission chargée de la labellisation. Pour obtenir le label, les cours d'eau sont évalués selon **47 critères, dont 12 sont éliminatoires**, et doivent obtenir une note d'au moins 70 sur 100. Les gestionnaires de la rivière doivent également élaborer un programme d'actions pluriannuel impliquant l'ensemble des acteurs du territoire avec pour objectif de la préserver. Selon ces critères, **la Gioune, le Cubaynes et le Pic** ont été labellisés.



* Schéma d'un bassin versant



• La Gioune



• Le Pic

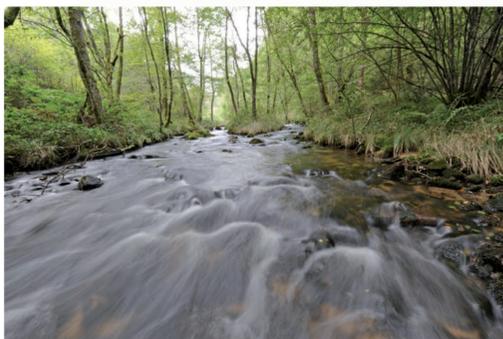


• Le Cubaynes

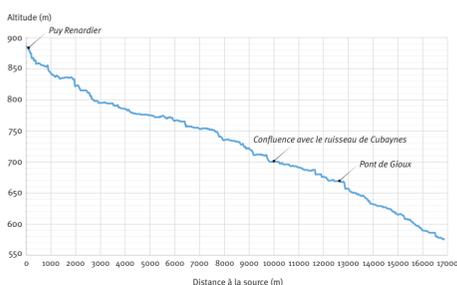
Les sources

Les trois rivières prennent leur source sur la Montagne limousine, au cœur du plateau de Millevaches. **La Gioune** prend naissance à une altitude de 863 m dans le Puy Renardier sur la commune de Féniers. **Le Cubaynes** prend sa source à une altitude de 880 m à proximité de l'Étang Vieux sur la commune de Gentioux-Pigerolles. Ces rivières serpentent au cœur de vastes zones de tourbières en partie pâturées. **Le Pic** naît sur la commune de Royère-de-Vassivière, entre le Puy des Gardes (748 m) et le Signal du Pic (831 m), au sein d'une grande tourbière.

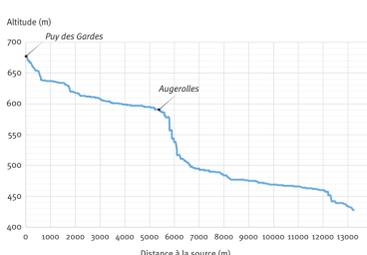
Rivières d'eau vive, les trois cours d'eau dévoilent cependant des différences marquées. La Gioune et le Cubaynes présentent une pente forte mais régulière sur l'ensemble de leur cours (18,45/1000 m et 20,7/1000 m). Le Pic a également une pente marquée de 18,86/1000 m mais est doté d'une caractéristique particulière : il traverse un chaos granitique dans un secteur de rupture de pente très brutale, donnant naissance aux cascades d'Augerolles. Dans cette portion, la pente correspond à celle de certains torrents de montagne avec un dénivelé de 71/1000 m.



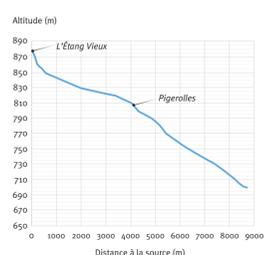
Profil en long de la Gioune



Profil en long du Pic



Profil en long du Cubaynes



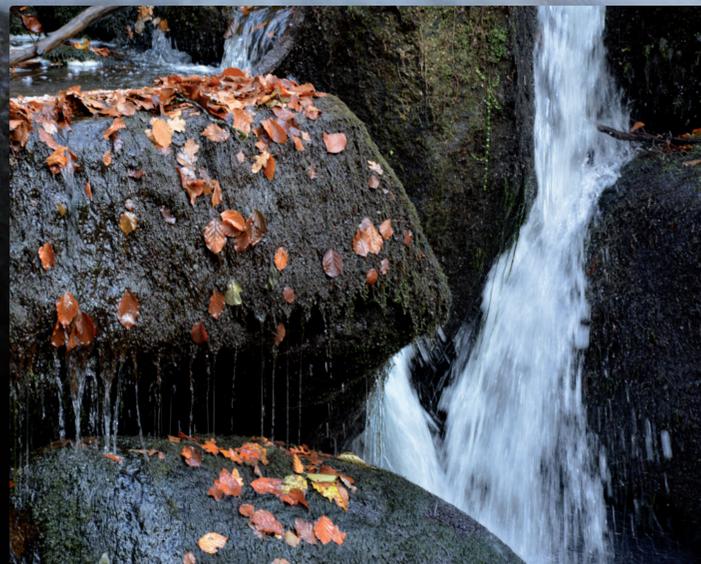
FOCUS

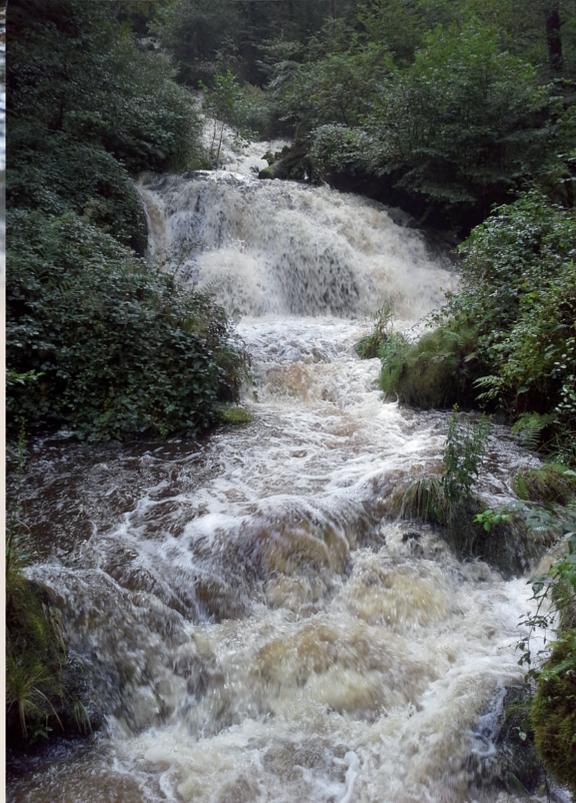
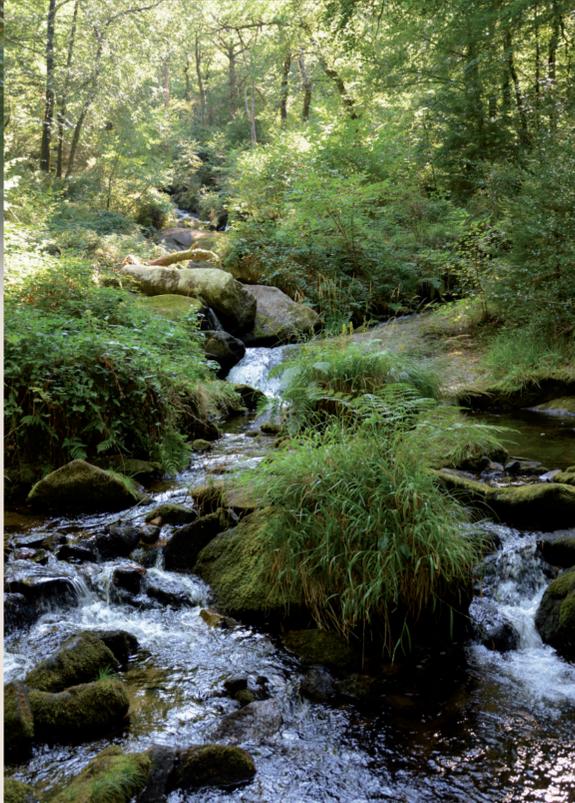
Les cascades d'Augerolles sur le Pic

En période périglaciaire (de -110 000 à -10 000 ans), l'eau du Pic a érodé le granite formant des gorges dans lesquelles l'eau s'écoule sur une centaine de mètres dans une succession de petites cascades : les cascades d'Augerolles. Associées aux « champs de pierres » d'Augerolles, elles forment un ensemble naturel, inédit sur le plateau de Millevaches, protégé depuis 1983 au titre des sites.

Les « champs de pierres » – appellation qui désignait autrefois un lieu ouvert, recouvert de landes à bruyères, duquel émergeaient des blocs rocheux – forment une curiosité géologique engendrée par un phénomène d'érosion : les nombreux chaos rocheux du site ont été formés par la disparition progressive des roches les plus tendres et par le glissement de certaines vers le bas de la pente.

Autrefois exploité pour la présence de l'eau (biefs, pâturages...), le site se découvre aujourd'hui par un sentier aménagé.





• Le Pic aux cascades d'Augerolles en étiage et en crue.

Des rivières aux écoulements variés

Les rivières sont en constante évolution au fil des saisons. Elles sont soumises à de **faibles débits en période d'étiage** (période de l'année où le niveau d'eau atteint son point le plus bas) et aux **crues en période hivernale**. Ces variations conditionnent l'évolution morphologique de leur lit mineur, qui correspond au chenal dans lequel l'eau s'écoule avant débordement, compris entre des berges franches ou bien marquées. Les crues puissantes, appelées crues morphogènes, redessinent naturellement le lit et le gabarit des rivières en modifiant ponctuellement les berges, en rechargeant leur lit en granulats (sables, gravillons, graviers) et en décolmatant les zones recouvertes par un dépôt de sédiments fins. Ces phénomènes, qui interagissent sur la dynamique fluviale, entretiennent ainsi une mosaïque diversifiée d'habitats aquatiques propices à la vie.



• La Gioune à Villecrouzeix en étiage et en crue.





Une eau d'une qualité rare

Afin de déterminer leur niveau de pureté, la qualité des eaux a été évaluée selon de nombreux paramètres. Dans le cadre de la labellisation, **les paramètres physico-chimiques** (température, oxygène dissous, azote, phosphore...), **biologiques et bactériologiques** ont été relevés et les **traces de micro-polluants** (pesticides, métaux lourds...) recherchées.

L'analyse de ces paramètres a démontré l'absence de traces de micro-polluants, des concentrations très faibles concernant les paramètres azote, phosphore, bactériologie et des eaux fraîches, parfaitement oxygénées, idéales pour l'épanouissement de la vie aquatique recherchée.

Les paramètres biologiques relevés témoignent également d'une eau de grande qualité à travers l'étude du peuplement piscicole, des peuplements d'invertébrés (larves d'insectes, crustacés, mollusques et vers présent dans l'eau) et des diatomées (algues unicellulaires à coque siliceuse se développant principalement sur les pierres des rivières).

Paramètres		Seuil très bon état écologique	PIC	GIOUNE	CUBAYNES
Azote	Ammonium mg(NH ₄)/L	0,1	< 0,01	< 0,01	0,01
	Nitrates mg(NO ₃)/L	10	1,3	1,5	2,2
	Nitrites mg(NO ₂)/L	0,1	< 0,01	< 0,01	< 0,01
Phosphore	Orthophosphates mg(PO ₄)/L	0,1	0,02	< 0,015	< 0,015
	Phosphore total mg(P)/L	0,05	0,013	0,015	< 0,010
Bactériologie	E. Coli (UFC*/100 ml)	< 1800	477	242	127
	Entérocoques (UFC/100 ml)	< 660	15	15	< 15
Indice Invertébré Multimétrique		> 17/20	17/20	18/20	18/20
Indice Biologique Diatomées		> 17/20	20/20	20/20	20/20

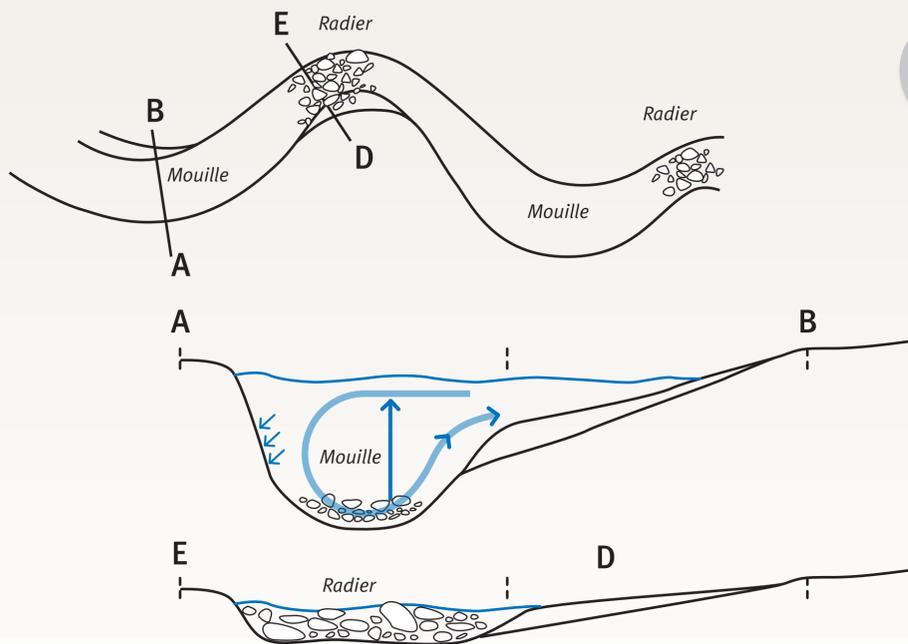
*Unité Formant Colonie



• Les différents types de substrats

Une granulométrie diversifiée

Le substrat du lit des rivières présente une **granulométrie très variée**. L'eau érode la roche et en extrait des fragments qui se déposent en différents endroits selon leur taille (fins grains de sable, graviers, pierres, bloc rocheux) et la force du courant. L'atterrissement de sédiments, de bois et de blocs dans la rivière modifie les écoulements de l'eau et contribue à l'alternance de micro-habitats. Il est ainsi possible d'observer des **zones naturelles dites « de mouille »**, souvent profondes, avec un courant plus faible et constituées d'un substrat à granulométrie assez fine. À l'opposé, les **zones dites « de radier »**, composées de graviers et de pierres, se définissent par un courant plus important et une faible profondeur. Cette diversité de micro-habitats offre une opportunité exceptionnelle de colonisation par la faune et la flore.



ALTERNANCE MOUILLE-RADIER



• Substrat :

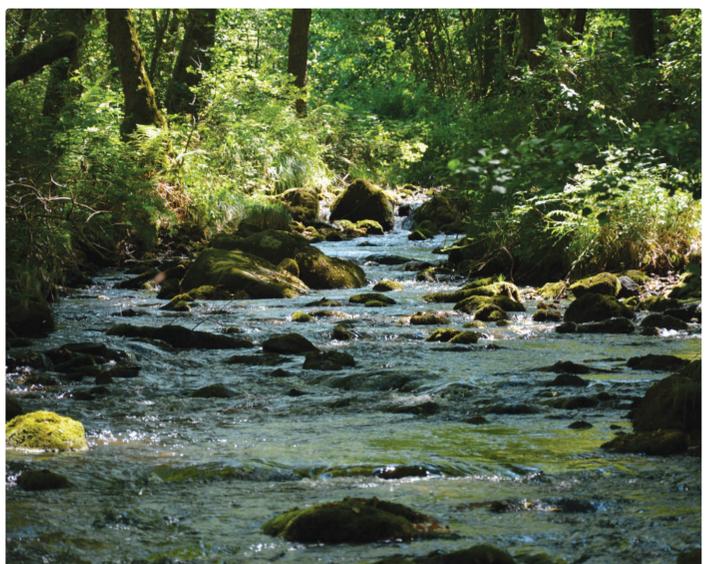
Éléments qui constituent le fond du cours d'eau : sédiments, sables, graviers, cailloux...

• Granulométrie :

Mesure de la taille des particules qui constituent les ensembles de grains de substances diverses, ici le substrat de la rivière.

• Atterrissement :

Amas de matériaux qui s'est formé par sédimentation le long d'un rivage ou d'une rive.





La ripisylve

La végétation de berges, dénommée **ripisylve**, est une structure indispensable de la rivière. Ce terme dérive du latin *ripa* qui signifie rive et *sylva* qui signifie forêt. Constituée de formations végétales en **trois strates (herbacée, arbustive et arborescente)** elle remplit de multiples fonctions. **Elle maintient notamment l'intégrité des berges** qui, sans la présence de nombreuses racines, s'éroderaient. Ces racines absorbent les nutriments présents dans l'eau et dissipent l'énergie hydraulique en période de crue. La succession de zones d'ombre et de zones lumineuses assurées par la ripisylve est bénéfique pour la végétation aquatique qui a besoin de lumière et permet de conserver une eau fraîche et bien oxygénée. La ripisylve alimente aussi la rivière en feuilles et en bois qui constituent une des bases de la chaîne alimentaire des invertébrés aquatiques. Elle représente également un remarquable **corridor biologique** assurant des fonctions d'abri et de source de nourriture pour un grand nombre d'animaux : insectes, reptiles, amphibiens, oiseaux, mammifères, poissons...

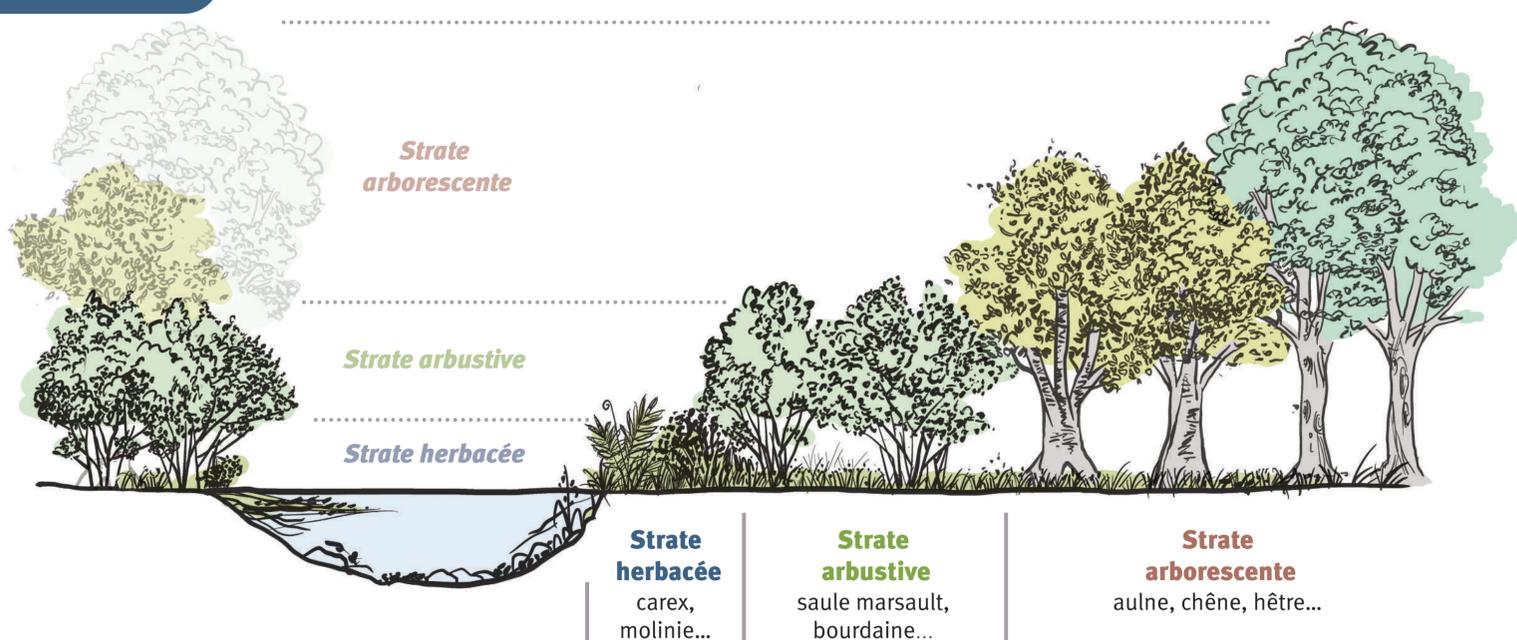
• Le Pic



• La Gioune



• Le Cubaynes



La strate herbacée



La molinie

La molinie est une graminée vivace qui affectionne les sols pauvres (oligotrophes) et humides. Si elle n'est pas pâturée, elle repousse d'année en année sur son socle végétatif. Elle se structure en buttes ou en mottes, dénommées touradons.



Le carex

Également connu sous le nom de laïches, le carex est une plante vivace des zones humides. Elle a également tendance à évoluer en touradon.



La fougère

Relique de l'époque préhistorique, les fougères comportent encore aujourd'hui plus de 13000 espèces. Caractéristiques des milieux humides et ombragés, elles se rencontrent principalement sur les berges du Pic et de la Gioune, certaines se servant d'arbres comme support.



Le jonc diffus

Plante vivace, le jonc diffus, également connu sous le nom de jonc épars, est une plante herbacée très présente en bord des cours d'eau.



L'hépatique

Les hépatiques sont proches des mousses mais plus sensibles à la sécheresse. Elles affectionnent particulièrement les milieux humides, raison pour laquelle elles se retrouvent fréquemment sous les berges. Leur nom provient de la forme de leurs feuilles qui peuvent rappeler les lobes du foie.

La strate arbustive

La bourdaine

Arbrisseau pouvant atteindre 5 à 6 mètres de hauteur, la bourdaine, également appelée aussi aulne noir, peut porter à la fois des fleurs et des fruits. Elle est réputée pour ses vertus médicinales laxative et stimulante.



Le saule marsault

Le saule marsault ou saule des chèvres (nom tiré de son nom scientifique *salix caprea*) est une espèce pionnière qui aime la lumière et pousse en bouquets au bord de l'eau. Son système racinaire ayant une forte capacité d'ancrage, il est très bien adapté au maintien des berges. C'est une espèce mellifère et nectarifère prisée des insectes butineurs.

La strate arborescente



L'aulne glutineux

Pouvant atteindre 20 mètres de hauteur, les aulnes forment des bouquets le long des berges, apportant stabilité, ombrage et nourriture. La dissémination de leurs graines flottantes, nommées « strobiles », est assurée par le courant. Leurs racines, pouvant mesurer plusieurs mètres, sont très appréciées par la faune aquatique qui s'en sert de cache et de support de fixation.



Le hêtre commun et le chêne pédonculé

Feuillus caducs de grand développement, le hêtre commun et le chêne pédonculé sont très présents au bord des cours d'eau labellisés. Le hêtre et le chêne atteignent facilement 500 ans et peuvent même dépasser 1000 ans.



La végétation aquatique

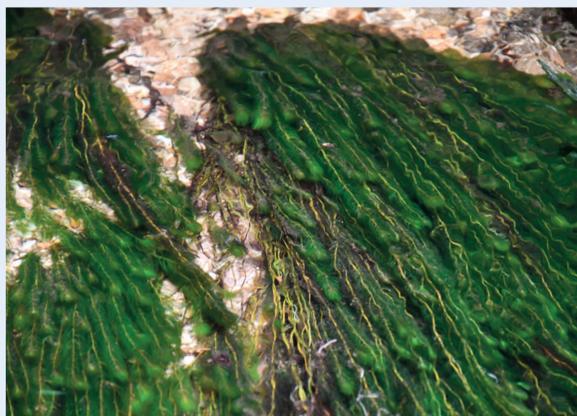
Emergée, flottante ou immergée, la végétation aquatique et subaquatique du Pic, de la Gioune et du Cubaynes se compose de nombreuses espèces conférant à ses rivières une riche biodiversité.

Présentes sur les trois rivières, les plantes hydrophytes ont la particularité d'être en partie ou totalement immergées selon la période de l'année. Durant la mauvaise saison, les bourgeons dormants se situent sous la surface de l'eau. Les eaux cristallines des trois rivières favorisent la pénétration de la lumière indispensable à leur développement. Les herbiers aquatiques, composé de différentes espèces, en sont un exemple caractéristique. Ils constituent l'habitat privilégié de nombreuses espèces aquatiques.



Le potamot à feuille de renouée

Possédant des qualités oxygénantes et dépolluantes, le potamot à feuille de renouée est une plante aquatique immergée bien représentée sur les trois linéaires.



Le myriophylle à feuilles alternes

Les myriophylles à feuilles alternes sont des plantes aquatiques vivaces. Elles vivent essentiellement dans les rivières aux eaux limpides, fraîches et acides dans des secteurs bien exposés au soleil. Leur floraison a lieu de juillet à septembre.



La renoncule aquatique

Rencontrée occasionnellement, la renoncule aquatique aussi appelée renoncule d'eau présente une certaine variabilité morphologique. En effet elle est capable de croître sous l'eau, en surface et même sur une berge humide, ce qui entraîne certaines variantes de formes.



Le jonc bulbeux

De petite taille et possédant des feuilles très fines, le jonc bulbeux est une plante de sol acide. Sous sa forme rhéophile (vivant dans les eaux courantes) il crée également des herbiers aquatiques.



La fontinale

La fontinale est une mousse aquatique, aux feuilles vert foncé, qui vit dans les eaux fraîches et courantes. Elle se présente sous la forme de touffes ramifiées, fixées sur des pierres.



La callitriche à crochets

Espèce aquatique de 15 à 50 cm de longueur, la callitriche à crochets fait partie d'une famille de plantes persistantes dont le feuillage, à l'aspect d'une chevelure ondulante, lui vaut plusieurs appellations telles que « étoile d'eau » ou « capillaire d'eau ».

• Tabac d'Espagne

Un biotope support d'une faune riche et variée

Le label « Site Rivières Sauvages » reconnaît la biodiversité rare des derniers cours d'eau à très haute valeur environnementale. Le Parc naturel régional de Millevaches est arrosé par des précipitations abondantes, avec environ 1400 mm de pluie par an. Ces conditions favorables permettent d'abriter un patrimoine naturel reconnu avec de nombreuses espèces remarquables.

**La vallée de la Gioune
et du ruisseau de Cubaynes sont
les refuges de 30 espèces animales
rares ou menacées**

Leur territoire, classé **Natura 2000**
(réseau écologique européen de zones spéciales
de conservation de sites abritant des habitats naturels),
compte

• **3 ZNIEFF**

(Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique,
Faunistique et Floristique),

• 1 réseau hydrographique classé
en **réservoir biologique**

• **1 ZICO**

(Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux)



27 espèces de mammifères,
dont la loutre



60 espèces d'oiseaux,
dont le faucon pèlerin
et le busard cendré



10 espèces de reptiles,
dont la vipère péliade
et le lézard vivipare



8 espèces d'amphibiens,
dont la grenouille rousse et le triton palmé



4 espèces de poissons caractéristiques,
dont le chabot et la truite fario

La Gioune et Le Cubaynes

**La vallée du Pic est le refuge
de 19 espèces animales rares
ou menacées**

Son territoire compte

• 1 réseau hydrographique classé
en **réservoir biologique**

• **1 site inscrit**

(« champs de pierres » et cascades d'Augerolles)

• **1 ZICO**

(Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux)



15 espèces de mammifères,
dont le chevreuil et le cerf élaphe



56 espèces d'oiseaux,
dont le bruant jaune et
le circaète Jean-Le-Blanc



7 espèces de reptiles,
dont le lézard vivipare



8 espèces d'amphibiens,
dont le triton palmé et le triton marbré



4 espèces de poissons caractéristiques,
dont le chabot et la truite fario

Le Pic

• Chevreuil

Patrimoine de la Creuse



la CREUSE
e Département

La Gioune, le Pic et le Cubaynes, Sites Rivières Sauvages 12



Les invertébrés aquatiques

• Nuée de diptères

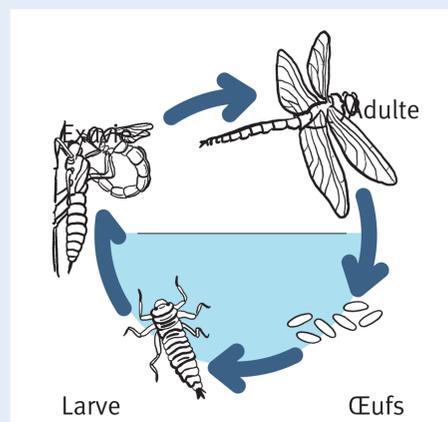
Les insectes présentent la particularité d'un cycle de vie aquatique puis aérien. À l'issue de la phase aquatique, ils se métamorphosent, laissant derrière eux sur la berge une enveloppe vide nommée « exuvie ». Ce changement marque leur passage à l'état adulte qui est le stade le plus court de leur vie, dédié à la reproduction. Sur nos trois rivières, plusieurs espèces d'insectes sont présentes ainsi que des mollusques, des crustacés et des vers.



Larve de demoiselle et demoiselle adulte (*calopteryx virgo*)



Libellule (*codulegaster boltonii*)



Cycle de vie de la libellule

Les odonates

Elles regroupent les demoiselles et les libellules. Leurs larves, pouvant mesurer jusqu'à 5 cm passent plusieurs années dans l'eau, où elles se nourrissent de petits invertébrés et d'alevins. Ces deux espèces se différencient par le positionnement de leurs ailes au repos. Les libellules ont les ailes écartées en forme de X, alors que les demoiselles ont les ailes collées.



Plécoptère adulte

L'éphémère

Connue sous le nom de mouche de Mai, vie environ trois ans à l'état de larve, avant d'éclore et de s'envoler pour se reproduire. Les adultes déposent leurs œufs dans l'eau, puis meurent quelques heures plus tard, d'où leur nom.



Larve d'éphémère



Éphémère adulte



Larve de plécoptère



L'ancyle

Petit mollusque gastéropode affectionnant les parties amont des bassins versants et les eaux courantes riches en oxygène. Il possède une coquille dont la couleur varie du jaune au brun foncé.



La sangsue

Généralement collée aux pierres du fond des cours d'eau, les sangsues sont des invertébrés bien présents sur chaque rivière. Présentant un corps aplati, mou et allongé, elle mesure entre un et 10 centimètres.



Trichoptères à fourreau



Trichoptère libre



Trichoptère adulte

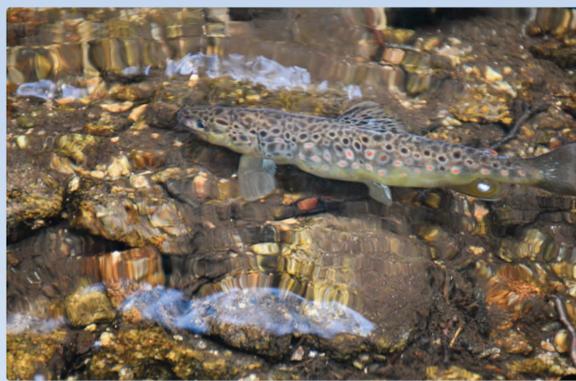
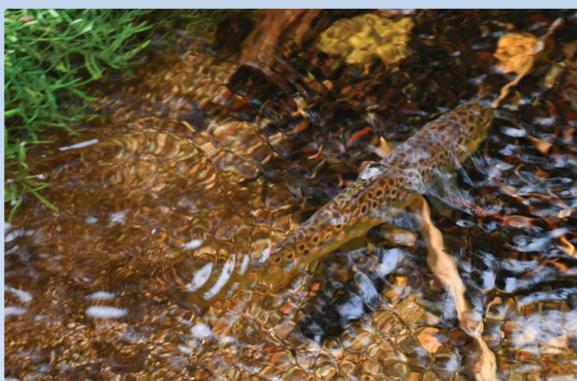
Le trichoptère

Il diffère des papillons par ses ailes poilues, ses longues antennes et la vie aquatique de ses larves. S'il est très difficile de différencier les adultes volants, il est en revanche possible d'observer des différences notables chez les larves : libres ou à fourreau. Celles à fourreau ont la particularité de se protéger au moyen d'un cocon de soie sur lequel elles fixent divers matériaux : brindilles, sable, micro-coquillages, feuilles... Cette particularité leur vaut le surnom de « porte-bois ».



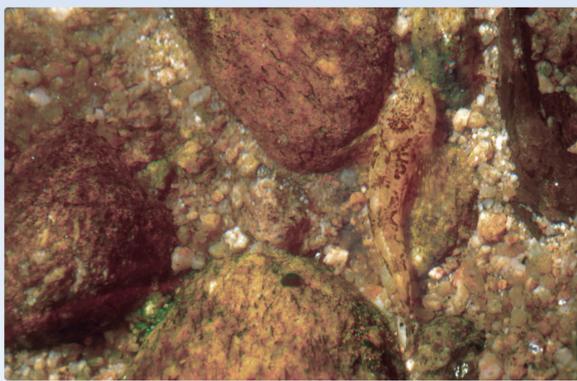
Les poissons

Les eaux vives des rivières de tête de bassin versant, que sont la Gioune, le Cubaynes et le Pic, abritent des **espèces de poissons caractéristiques**. La truite fario est accompagnée du chabot, du vairon et de la loche franche. Dans le cadre de la labellisation, seules ces quatre espèces endémiques doivent être présentes. Elles trouvent tous les éléments indispensables à leur survie : une eau fraîche, bien oxygénée et non polluée, riche en invertébrés.



La truite fario

Espèce reine des rivières, la truite fario est le poisson emblématique et le plus populaire des eaux vives. Elle est très prisée des pêcheurs. Son régime alimentaire est varié. Elle consomme des insectes, des larves, des crustacés, des invertébrés qui tombent par mégarde dans l'eau (vers, limaces) et des petits poissons. Le vairon, la loche et le chabot sont régulièrement des proies de choix pour ce carnassier vif et discret.



Le chabot

Le chabot est un poisson solitaire benthique (vivant au fond de la rivière). Il a une morphologie qui lui permet de se caler entre les cailloux et de résister à un courant important. Il se nourrit de petits invertébrés (larves d'insectes, vers, petits crustacés...) et occasionnellement d'alevins.



La loche franche

Également poisson benthique et solitaire, la loche franche préfère l'obscurité et ne s'active en pleine eau que la nuit, restant cachée pendant la journée. Elle se sert alors de ses barbillons (filaments tactiles servant d'organe sensoriel) pour repérer sa nourriture, composée de petites larves, de crustacés, de mollusques et d'algues.

Le vairon

Le vairon est un petit poisson grégaire, vivant en bancs de plusieurs dizaines d'individus. Opportuniste et vorace, il se nourrit aussi bien d'algues que de petits invertébrés.





Les oiseaux

Le Pic, la Gioune et le Cubaynes accueillent de nombreuses espèces d'**oiseaux de bord de rivière**. Qu'ils habitent et vivent le long des cours d'eau, dans le lit et plus encore sur les rives, ils font partie intégrante de l'écosystème.



© Patrick Sabomadière

Le cincle plongeur

Le cincle plongeur, communément appelé merle d'eau, est présent au bord des rivières. Il a la particularité de chasser les larves d'insectes aquatiques sous l'eau, en s'agrippant au substrat caillouteux de la rivière. Il confectionne son nid sous la berge, parfois sous les ponts planches.



© Patrick Sabomadière

La bergeronnette des ruisseaux

La bergeronnette des ruisseaux et la bergeronnette grise vivent à proximité des rivières. Elles sont surnommées hochequeues car leur longue queue oscille en permanence quand elles sont posées.



Le martin-pêcheur

Oiseau de petite taille aux couleurs brillantes et vives (bleu dessus et orange dessous), le martin-pêcheur est emblématique des rivières aux eaux limpides. Redoutable pêcheur, il fond à une vitesse proche de 40 km/h et n'hésite pas à plonger pour s'emparer de ses proies.



Le héron cendré

Grand échassier solitaire, le héron cendré est un oiseau piscivore, tout comme le martin-pêcheur. En revanche, son mode de prédation est différent : immobile, il pêche les poissons à l'affût et les harponne au moyen de son grand bec en forme de poignard.

Son régime alimentaire est assez varié. Il peut consommer des amphibiens, des rongeurs, des vers ou encore des insectes.

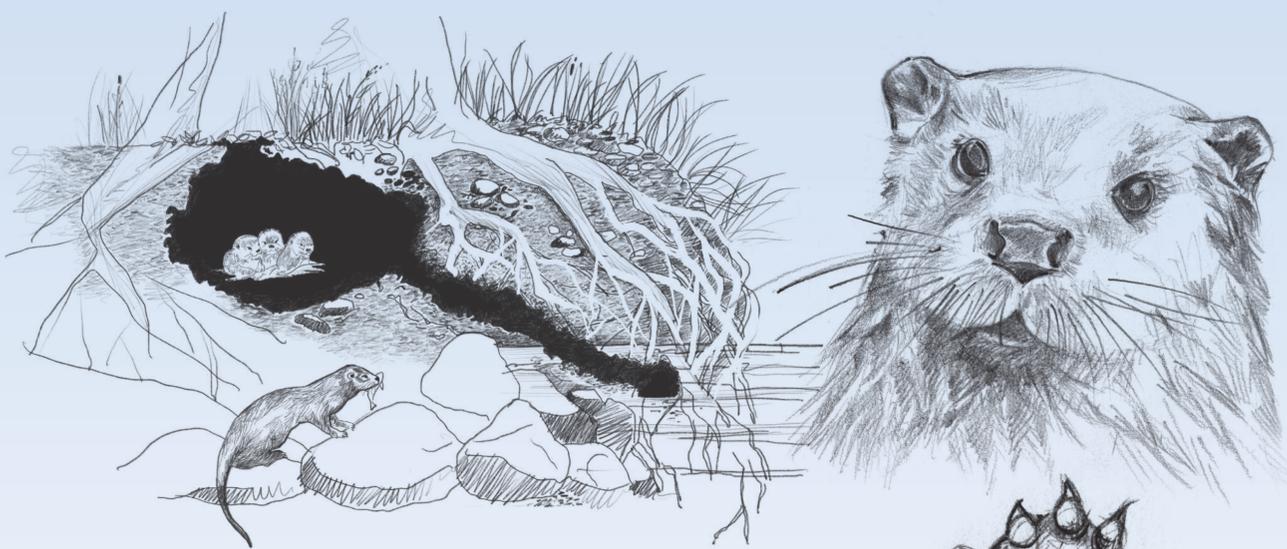


© Samuel Jouon

La loutre

Présente sur le Pic, la Gioune et le Cubaynes, la loutre est un animal très discret, principalement nocturne. Elle trahit sa présence par ses empreintes ou ses excréments, nommés « épreintes », déposées sur les rives des cours d'eau, souvent sur une pierre ou une souche. En France, avant leur protection, les dernières populations étaient présentes sur le secteur du plateau de Millevaches et, de ce fait, **la loutre est devenue le symbole du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin. Désormais bien implantée, elle a étendu son territoire à l'ensemble de la Creuse et aux départements limitrophes.**

Ce mammifère est essentiellement piscivore mais il consomme aussi des crustacés, des amphibiens, des petits rongeurs et parfois même des oiseaux. Son logis, nommé catiche, est habituellement situé sous la berge.



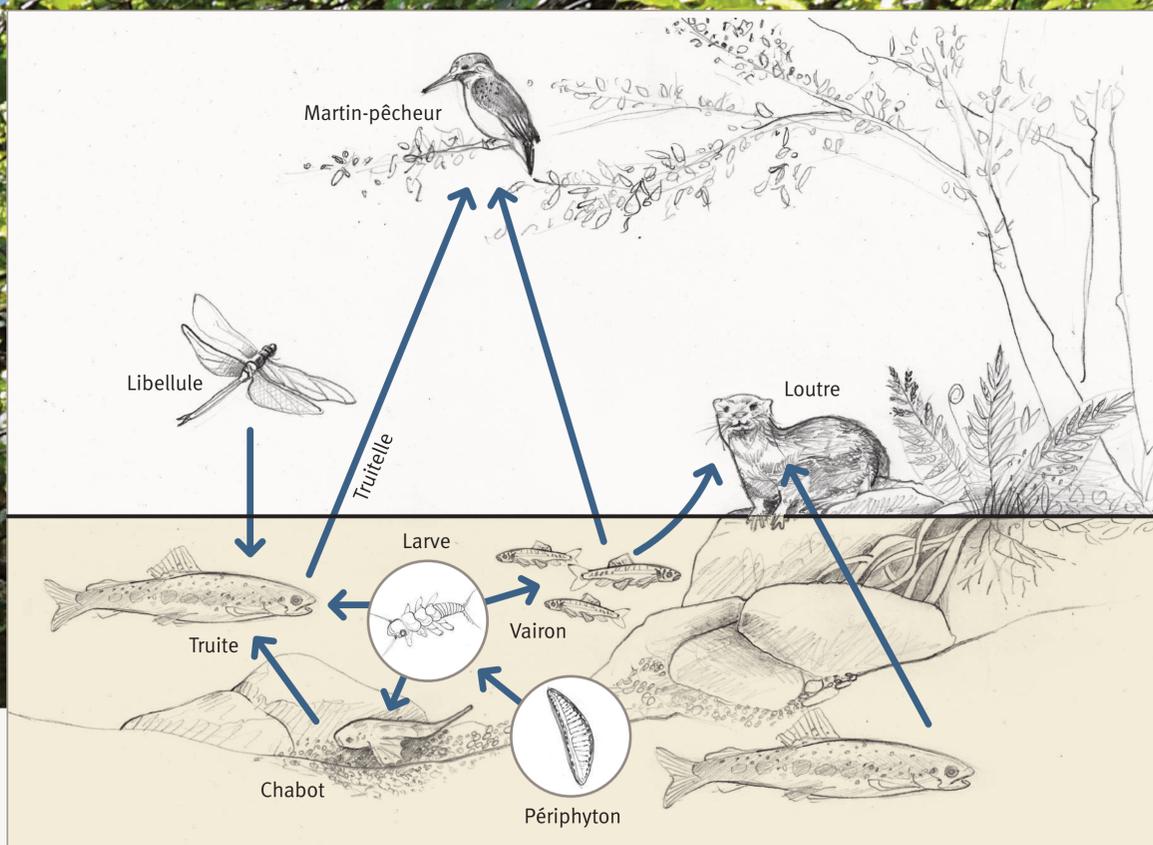
• Représentation d'une catiche



• Épreintes de loutre



• Empreintes de loutre



Chaîne alimentaire

L'ensemble de la biodiversité interagit pour **créer un écosystème** formant une chaîne alimentaire. La base alimentaire de cette biodiversité est constituée par le périphyton.

Une chaîne alimentaire se caractérise par une suite de relations alimentaires entre les êtres vivants : chaque être vivant mange celui qui le précède. Si un maillon de cette chaîne vient à manquer, c'est toute la chaîne qui est brisée. Chaque maillon est donc essentiel.

Sur l'écosystème lié à nos trois cours d'eau, deux espèces d'oiseaux (le martin-pêcheur et le héron cendré) et deux espèces de mammifères (l'homme et la loutre) se partagent le sommet de la chaîne alimentaire. La chaîne alimentaire de la rivière est dominée par la truite fario.



• Écosystème :

Ensemble d'être vivants qui vivent au sein d'un milieu ou d'un environnement spécifique et interagissent entre eux au sein de ce milieu et avec ce milieu.

• Biodiversité :

Désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

• Périphyton :

Mélange complexe d'algues, de cyanobactéries, de champignons et de détritiques, qui se développe sur des supports immergés.

Mimétisme

Pour garantir leur survie, certaines espèces utilisent de **techniques performantes**, telles que le mimétisme, pour se fondre dans leur environnement. Le mimétisme est une stratégie adaptative d'imitation. Il évoque tous les phénomènes de camouflage permettant à de nombreux animaux d'échapper à un potentiel danger (prédateur, ...).

De nombreux animaux de la Gioune, du Cubaynes et du Pic utilisent ce procédé :



La larve de trichoptère

constitue son fourreau de protection à l'aide d'un fil de soie en se servant de feuilles, de sable et de brindilles de bois mort qu'elle trouve autour d'elle.



Le chabot

tapi sur le fond, imite à la perfection la couleur du substrat (cailloux-sable).



La truite fario

avec sa robe tachetée ornée de points est également difficile à repérer. De plus sa couleur dominante variera suivant le fond de ses lieux de vie (allant du brun, au vert en passant par du jaune ou du blanc argenté).



• Vallée du Cubaynes

Des rivières au cœur d'un environnement préservé

Le Pic, la Gioune et le Cubaynes regroupent trois milieux distincts en étroite interaction : des **écosystèmes aquatiques** et **péri-aquatiques** et des **zones humides**. Ces zones humides constituent une zone de transition écologique entre deux écosystèmes, ici le passage entre le cours d'eau et les prairies ou zones boisées. Très riche en biodiversité, cette zone abrite des espèces propres, mais aussi des espèces appartenant à chacun des écosystèmes le bordant.



**Bassin versant
de la Gioune**

416 ha

de zones humides



**Bassin versant
du Pic**

243 ha

de zones humides

Les zones humides jouent un rôle essentiel dans la vie d'un cours d'eau au fil des saisons, fonctionnant comme des éponges. Elles se chargent progressivement en eau lors de périodes pluvieuses et humides et la restituent en période sèche. Ainsi, les rivières parviennent à maintenir un niveau d'eau de qualité en période d'étiage. Ces zones humides, très abondantes dans le lit majeur (partie d'un cours d'eau qui n'est inondé qu'en cas de crue) de la Gioune, du Cubaynes et du Pic, jouent un rôle prépondérant dans le maintien de leur qualité. La préservation des trois rivières ne peut donc être dissociée de la préservation de ces milieux.

• Source du Pic



Des zones humides spécifiques : les tourbières

Une tourbière est une **zone humide colonisée par la végétation**, dont les conditions écologiques particulières ont permis la formation d'un sol constitué d'un dépôt de matière organique. Elles sont caractérisées par un sol saturé en eau. Cette présence d'eau prive d'oxygène les micro-organismes (bactéries et champignons), ralentissant considérablement leur dégradation. Dans ces conditions, les végétaux se minéralisent très lentement et partiellement, et créent la tourbe. Les tourbières permettent le développement d'une flore caractéristique.



La sphaigne

Partie vivante des tourbières, la sphaigne est une mousse capable de stocker jusqu'à 20 fois son poids en eau. Elle assure en grande partie le rôle d'éponge des zones humides.



Le droséra

Petite plante herbacée insectivore, le droséra affectionne les secteurs humides et ensoleillés. Plante rare et protégée, elle colonise souvent en grand nombre les « coussins » de sphaigne.



La canneberge

Également dénommée grande airelle rouge, la canneberge est un arbrisseau originaire d'Amérique du Nord. Il présente des feuilles persistantes et ne dépasse pas 30 cm de hauteur. Il produit des petites baies rouges plus connues sous leur nom anglophone de Cranberry.



La linaigrette

Plante vivace caractéristique des tourbières à sphaignes et des landes tourbeuses, la linaigrette, également appelée herbe à coton, se reconnaît aisément à ses houppes blanches à l'allure duveteuse.



Le trèfle d'eau (ményanthe)

Plante herbacée vivace semi-aquatique qui colonise les sols détrempés, peu profonds et acides. Ses feuilles se développent hors de l'eau à l'extrémité de ses rameaux.



Le lycopode en massue

Plante basse et rampante, le lycopode en massue est un type de fougère rencontré dans la vallée du Pic. Espèce pionnière des terrains acides, il vit sur les landes et tourbières. Rare, il est protégé dans de nombreuses régions françaises.



Les amphibiens

Ces milieux humides accueillent une faune riche et diversifiée. **Espèces protégées, les amphibiens** ont la particularité de vivre leur phase larvaire dans l'eau, puis de rejoindre la terre ferme à l'état adulte. Au printemps, les géniteurs rejoignent les points d'eau afin de se reproduire et d'y laisser leurs œufs. Une fois la période des amours terminée, ils regagnent leur territoire terrestre. Une haie, un bois ou une galerie abandonnée par un petit rongeur font office d'habitat. Ces animaux disposent d'un mucus toxique qui recouvre leur peau et repousse les prédateurs. Ils se nourrissent principalement de mollusques, d'insectes, de vers de terre. Leur population a beaucoup diminué du fait de la réduction de leur habitat.



La grenouille rousse

Mesurant de 5 à 10 cm, elle est active de jour comme de nuit. La vie de l'adulte est caractérisée par des migrations entre trois habitats : le site de ponte aquatique au printemps, le site d'alimentation l'été et le site d'hibernation l'hiver.



Le crapaud calamite

Plus petit que le crapaud commun, il mesure entre 4 et 8 cm. Il se différencie de celui-ci par une ligne médiane jaune sur son dos. La pupille de son œil est horizontale, avec un iris jaune à verdâtre veiné de brun ou de noir.



La salamandre tachetée

Mesurant de 15 à 25 cm, la salamandre est un animal nocturne muni de grands yeux noirs adaptés à la vision de nuit. Sa peau lisse et noire tachetée est interrompue par des motifs jaunes, occasionnellement orange.



Le triton marbré

Pouvant mesurer jusqu'à 16 cm, il est protégé au niveau national. Il possède une peau granuleuse verte marbrée de noir et de gris. En période de reproduction, il se pare d'une crête de grande taille. La femelle présente une ligne rouge orangée le long de la colonne vertébrale.



Le triton palmé

Le plus petit des tritons européens, le triton palmé mesure entre 7 et 9 cm. En période nuptiale, des palmures apparaissent entre les doigts des pattes arrière. C'est de là qu'il tire son nom.



Des activités humaines respectueuses des bassins versants

Les cours d'eau creusois labellisés n'ont pas toujours évolué dans un environnement boisé comme aujourd'hui. Les bassins versants dans lesquels ils s'écoulent actuellement ont connu une occupation du sol qui a largement évolué depuis la fin du XIX^e siècle. Les terroirs sont ainsi passés de terre de labour, de pré de fauche, de pâture humide et de zone pastorale à une couverture forestière localement dominante (bois de hêtres et de résineux). **Cette évolution des pratiques s'est réalisée sans générer d'impact négatif sur le fonctionnement naturel des rivières qui continuent de s'écouler au sein de paysages préservés.**

Sur les bassins versants du Pic, de la Gioune et du Cubaynes, les activités dominantes sont l'agriculture et la sylviculture. L'occupation du sol est partagée entre des zones de prairie, des zones boisées et des zones humides. Les deux secteurs présentent une faible densité de population : 10,8 hab/km² sur le bassin versant du Pic et 18 hab/km² sur celui de la Gioune. L'agriculture repose sur un système d'élevage extensif (pâturages bovin et ovin), caractérisé par une faible densité moyenne d'animaux, fondé sur l'utilisation des ressources naturelles disponibles.





• Roue à cuillers

• Moulin d'Augerolles



• Canal d'amenée



• Meule

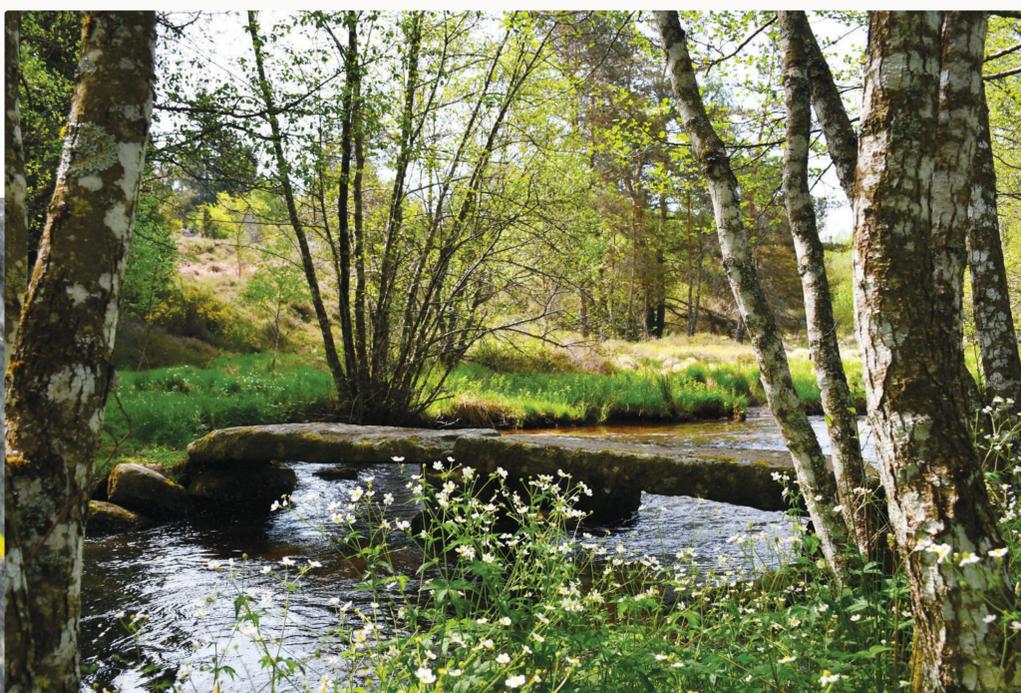
Une ressource en eau...

La ressource en eau a été utilisée pour des usages agricoles multiples. Des traces de ces pratiques sont encore visibles : canaux, biefs, moulins... Ces traces d'activités humaines sont le signe d'une étroite relation entre l'homme et la rivière. Le Pic, la Gioune et le Cubaynes accueillent plusieurs **moulins à cuillers** qui sont figurés sur les cadastres napoléoniens de 1831 et 1832. En effet, les habitants de la zone, éloignés des grandes voies de communication, devaient impérativement avoir accès à un moulin à grain pour obtenir la farine nécessaire à la fabrication du pain, mais aussi pour nourrir les animaux domestiques.

... avec laquelle il a fallu composer

Les cours d'eau représentent un obstacle avec lequel l'homme a dû de tout temps composer, ne cessant de mettre en œuvre divers moyens pour les franchir. Sur le plateau de Millevaches, des dispositifs caractéristiques de franchissement des cours d'eau ont été mis en place : **les ponts planches**. Ces édifices, souvent associés à un gué, permettent un franchissement du cours d'eau en file indienne. Ils sont formés pour certains d'une ou plusieurs dalles de granite et reposent sur des piliers de pierre fichés au milieu de la rivière. Ces ponts sont au nombre de 10 sur le Pic, de 19 sur la Gioune et de 21 sur le Cubaynes.

• Pont planche à Villecrouzeix





Un programme d'actions diversifié

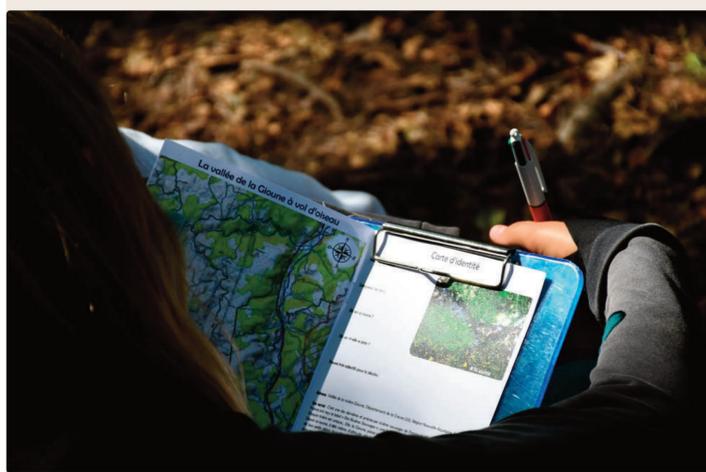
Dans le cadre de la labellisation « Site Rivières Sauvages », un programme d'actions porté par plusieurs parties prenantes est élaboré sur 5 ans, pour préserver et faire connaître ces cours d'eau patrimoniaux.

- Afin de réduire l'impact du piétinement des berges et du lit de la rivière par le bétail, **des aménagements de points d'abreuvement, des passages à gué ou des passerelles en bois** sont réalisés avec des clôtures associées).
- **Une gestion halieutique** (lié à la pêche) est mise en place avec des parcours de « graciation » ou no-kill (remise à l'eau obligatoire des poissons), et des secteurs de réserve de pêche.
- **Différentes actions de communication** sont réalisées (panneaux au niveau des ponts, articles, livre, sorties pédagogiques...)
- **Des actions de sensibilisation** sont menées auprès des propriétaires et exploitants des parcelles riveraines, premiers acteurs de la préservation des rivières. Ces rencontres ont pour objectifs une présentation personnalisée du label et une mise en avant de la qualité des pratiques qui ont permis la remarquable préservation des rivières.
- **Le suivi** (analyses physico-chimiques, biologiques, pêches électriques) nécessaire au dossier technique de labellisation est intégré à ce programme.
- **Des études scientifiques et des expérimentations** sont effectuées sur ces territoires tels que l'étude des diatomées par ADN environnemental.





Le projet pédagogique **Rivières Sauvages**



Depuis 2017, deux sorties pédagogiques à la journée sont proposées par le Département, sur le thème des rivières sauvages, dans le but de sensibiliser les jeunes générations. Le long du Pic (cascade d'Augerolles) ou de la Gioune (Villecrouzeix), ces sorties, animées par un agent des Milieux Aquatiques du Conseil départemental, s'adressent en particulier aux élèves de cycle 3 (du CM1 à la 6^{ème}).

Elles permettent :

*d'interagir
avec le milieu naturel*

*de développer son
sens de l'orientation*

*de (re)découvrir
un site patrimonial local*

*de développer
l'utilisation de ses sens*

*d'observer
les contraintes que cela
implique parfois*
(aléas du climat, aménagements rudimentaires, topographie,...)

Différentes activités sont proposées afin d'appréhender le côté exceptionnel de ces rivières patrimoniales. Plus de 1000 élèves creusois ont déjà été sensibilisés.



Le Pic, la Gioune et le Cubaynes labellisées « Site Rivières Sauvages », sont des sites d'exception fragiles qu'il est nécessaire de préserver. Cette reconnaissance a été rendue possible par la pratique d'une activité raisonnée sur les deux bassins versants. En poursuivant dans cette direction, le label pourra être conservé, permettant ainsi aux générations futures de profiter de ces milieux remarquables.

Remerciements et partenaires

Nous tenons à remercier les parties prenantes : la communauté de communes Creuse Grand Sud, la communauté de communes Creuse Sud-Ouest, la communauté de communes Haute Corrèze Communauté, le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne, la Fédération de pêche de la Creuse, Creuse Tourisme, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine - et les partenaires : la Chambre d'Agriculture de la Creuse, l'Office Français de la Biodiversité, la Direction Départementale des Territoires de la Creuse, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Nous tenons également à remercier tout particulièrement les propriétaires riverains pour leur collaboration à la préservation et à la valorisation de ce patrimoine exceptionnel.

